



Toulouse, le 7 juillet 2015

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 d'1,78 milliard d'€ pour Midi-Pyrénées est signé !

A la suite de l'accord stratégique signé en présence du président de la République François Hollande le 14 avril dernier à Cahors, Pascal Mailhos, préfet de la région Midi-Pyrénées et Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées, viennent de signer le Contrat de Plan Etat-Région (CPER), validant ainsi officiellement début juillet, comme ils s'y étaient engagés, le CPER de Midi-Pyrénées pour la période 2015-2020.

1,78 milliard d'euros : c'est le montant total de ce CPER auquel l'État consacre 719 M€ et la Région Midi-Pyrénées 723 M€, complétés par l'apport des autres partenaires, notamment les collectivités territoriales.

Avec une enveloppe de près de 300 M€ par an, Pascal Mailhos et Martin Malvy se sont félicités que « Midi-Pyrénées soit ainsi la **4^{ème} région la mieux dotée de France** ».

Ce CPER est décliné en plusieurs thématiques prioritaires : mobilité multimodale ; enseignement supérieur, recherche, innovation ; usine du futur et filières d'avenir ; transition écologique et énergétique ; numérique. Un volet territorial les complète, l'emploi est une priorité transversale à l'ensemble du CPER.

Grâce à l'ensemble des outils contractuels – CPER et fonds européens – Midi-Pyrénées dispose d'une enveloppe totale de **3,5 milliards d'€ de crédits publics sur les 6 ans à venir, permettant des retombées directes pour l'économie régionale.**

Service de presse de la Région: Thierry CHARMASSON – cpxxx-15

Tél : 05 61 33 53 39 - 06 19 45 41 18 – 06 19 45 88 18 / Fax : 05 61 33 50 16 / service.presse@midipyrenees.fr / www.midipyrenees.fr

Service de presse de la préfecture de région : Sophie LESAFFRE

Tel : 05.34.45.38.31 communication@midi-pyrenees.pref.gouv.fr